

L'évocation d'un bocage qui n'est ni normand, ni breton, qui ne fait pas partie de ce grand ouest atlantique de basse altitude défini par ses marges écossaises, limousines, morvandelles et basques, ne peut qu'éveiller la curiosité d'un géographe qui inscrit ce concept dans son patrimoine scientifique. Mais il ne faudrait pas lire l'article de Denis Gautier en ne se référant qu'aux grands textes qui fondèrent le concept de bocage, ceux de Marc Bloch, ou à ceux qui en déclineront les formes diverses, ceux de Meynier, de Flattrès ou de Fel, ou même à ceux qui en défendirent l'intérêt écologique et, avant la lettre, la bio-diversité. A-t-on le droit d'appeler bocage un paysage où le réseau de haies tient certes une place essentielle, mais qui est situé sur les pentes de hauts plateaux à l'ouest du Cameroun ?

Et même s'il est mis en valeur par une ethnie communautaire, les Bamiléké, avec des densités d'occupation très fortes (de 100 à 300 habitants/km²), ou même si contrairement à notre bocage occidental, ce paysage de clôtures végétales progresse parce qu'il rend possible la mise en valeur de nouveaux espaces et la co-existence de plusieurs ethnies ? Cette question posée de façon univoque, du point de vue de la géographie, n'aurait

qu'un sens académique et serait sans portée cognitive.

Le texte de Denis Gautier va au delà. Sous son apparence monographique, il pourrait être l'archétype des textes qui permettent aux lecteurs de toutes disciplines de croiser leurs regards, de révéler la pluridisciplinarité mobilisable au fond de chacun d'eux quand il s'agit de comprendre, d'intéresser à la fois les généticiens ou les physiiciens, les écologues ou les lecteurs de sciences sociales. D'abord parce qu'il n'est pas général : il propose au contraire une description des rapports sociétés/natures concrète et informative, autour d'un objet matériel et singulier, la haie, qui est précisément le produit formel de ces relations ; il accorde une grande place à la forme, à la différenciation des formations bocagères par les espèces végétales qui les composent, mais aussi par les tailles de leurs mailles, par le traitement qu'en font les populations locales, par les systèmes techniques et d'organisation sociale qui ont engendré ce système de formes.

Pourtant ce déchiffrement de ce que l'auteur appelle le "langage", les "mots" et les "phrases" du paysage de bocage a bel et bien valeur

d'écriture générale des rapports des sociétés à leurs lieux et à leurs milieux. Il ne s'agit pas de recherche sémantique qui figerait dans une typologie réifiante les formes d'organisation sociale des paysages selon la pente et l'altitude ou selon la variété des droits coutumiers et des pratiques. Il ne s'agit pas de fixer par l'analyse la relation de ces éleveurs à leurs ressources. Il s'agit plutôt, par la minutie de la grille de lecture, de montrer à la fois la stabilité et la mobilité de cette relation, la force des formes construites qui perdurent même si les usages ont changé, et la force des modèles qui prévalent lorsqu'il faut construire de nouveaux usages. L'analyse du changement des relations entre les sociétés et leurs milieux est au cœur du raisonnement. Histoire non linéaire de la gestion des ressources, histoire des dynamiques où les termes de constitution, de construction, ont autant de place que ceux d'héritages ou de système foncier.

Et pourquoi ne pas revenir maintenant à la curiosité comparative de départ. On ne peut qu'être frappé par la similitude fonctionnelle et structurelle des bocages africains et européens. « La haie consiste en arbres et buissons,

généralement associées, les branches des buissons étant entrelacées pour les rendre impénétrables... La variété de ces haies est évidemment le reflet des conditions locales du milieu, mais elle traduit aussi l'adaptation aux différentes fonctions auxquelles cette végétation devait répondre (fonction de clôture infranchissable, source de combustible, rôle fourrager)... La liaison toujours constatée entre le développement de l'élevage et celui du bocage est une preuve suffisante de la fonction des haies... D'une manière plus générale, ces clôtures protègent contre tous les empiètements d'une société agraire communautaire ; elles sont le reflet géographique d'un individualisme agraire. » (*La France*, Pinchemel, dir., 1981). Les bocages bamiléké répondent aussi à des fonctions techniques, à la nécessité de séparer les espaces affectés aux cultures de ceux que les animaux parcourent ou occupent, au besoin de bois... Mais il s'agit aussi d'un système de formes qui désigne des rapports sociaux, qui signe un système social particulier : la haie représente une limite qui assure l'indépendance (on a envie de dire l'individualisme) de l'exploitant et de sa famille au sein d'un système resté très communautaire. Par ricochet, on se demande alors si l'on n'a pas sous-estimé, pour le bocage français, la dimension collective de ce

système agraire aujourd'hui presque détruit.

La grande différence, si l'on met en parallèle les deux bocages pour la période actuelle, tient au fait que le système bamiléké paraît performant du point de vue technique comme du point de vue "écologique". Supportant de très fortes densités de population, il permet à la fois le déploiement de cultures intensives (alimentaires et de spéculation) et le développement de l'élevage par extension des parcours et pâturages et mobilisation de nouvelles ressources autour des parcelles closes de culture. D'ailleurs si l'on essayait d'en

faire le bilan du point de vue du changement global, on reconnaîtrait sans doute les aspects positifs de ce système qui maintient voire accroît la couverture boisée tout en permettant une production agricole et d'élevage ne dégradant pas les sols.

Dans la réflexion sur la gestion globale des ressources en relation avec les pratiques, agricoles en particulier, on a besoin de ces recherches, de cette écriture des relations sociétés/natures, démontrant pas à pas à la fois la diversité et la complexité de ces rapports.

N. Mathieu

Pour en savoir plus sur les formations bocagères européennes :

Bloch M. (1960). *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Colin, 2 vol. 626 p. et 232 p.

Fel A. (1962). *Les hautes terres du Massif central, tradition paysanne et économie agricole*, Paris, PUF, 340 p.

Flatres P. (1978). in L'évolution de l'habitat et des paysages ruraux

d'Europe, *Geographia Polonica*, 38, 296 p.

Les bocages, histoire, écologie, économie, 1976, Rennes, INRA., ENSAA., 586 p.

Meynier A. (1968). *Les paysages agraires*, Paris, Colin, 192 p. (4^e éd.)

Pinchemel P. (Sous la direction de) (1981). *La France, activités, milieux ruraux et urbains*. Paris, Armand Colin, tome 2, chapitre « Les paysages ruraux », pp. 247-276.